



Syndicat  
**CFTC**  
*La Vie à Défendre*  
**FINANCES**

### DGFIP :

L'actualité de la rentrée à la DGFIP est marquée par le forcing de l'administration pour la construction de son Nouveau Réseau de Proximité .



La CFTC, dans le cadre de son alliance avec la CFDT, réclamait un délai avant de reprendre ce chantier. Afin d'intégrer les enseignements de la crise sanitaire, de l'explosion du télétravail, du travail à distance et une évaluation des conséquences sur les structures des réformes antérieures, ce décalage dans le temps, de cette réforme profonde, semblait indispensable.

Au lieu de cela, la DG fonce dans le mur sans tenir compte des demandes des OS et avance son projet dont personne ne veut au cours de simulacres de groupes de travail qui ne sont, de fait, qu'informatifs.

### DOUANES :

En cette rentrée de septembre, la vie en Douane reprend progressivement, toujours bousculée par la crise COVID et ses conséquences sur l'organisation des services. Les collègues, que ce soit en Surveillance ou en Opérations Commerciales, continuent d'exercer leurs contrôles dans des conditions parfois très exposées, en première ligne avec les usagers et les marchandises.



Les équipements de protection individuelle et le respect des gestes barrières, incontournables, imposent des procédures aménagées. Pour ce qui est du travail en bureau, on assiste malheureusement à une régression du télétravail, malgré le discours officiel qui préconise son développement : les refus se multiplient un peu partout, sous le prétexte commode de la continuité du service.

Dans le même temps, le chantier sournois des Lignes Directrices de Gestion suit son cours et va bouleverser les déroulements de carrière à partir de 2021 malgré l'opposition des syndicats : fin du critère ancienneté, remplacée par le « mérite » et tout ce qu'il comporte d'arbitraire pour l'obtention d'une promotion : une page de notre histoire va se tourner et tout permet de penser que ce sera le chaos dans les services !

### INSEE



Nombre de nos établissements Insee sont en zone rouge Covid, au sein desquelles les Préfets limitent les rassemblements et assujettissent les déplacements au port obligatoire du masque.

Alors que le télétravail est plébiscité pour réduire les contacts et donc les



risques de voir l'épidémie s'accroître, la Direction de l'Insee tarde à élargir à 3 jours les possibilités de télétravailler dans ses services.

Pourtant les indicateurs de jours d'arrêt de travail publiés dans un document HSCT montrent que la moitié des accidents de travail sont des accidents de trajet qui génèrent à eux seuls, plus d'1/3 des jours d'arrêt de travail. Nous avons donc argué de ces constats pour pousser plus avant le déploiement du télétravail qui, en limitant les déplacements domicile-travail réduirait mécaniquement le risque d'accidents de trajet, coûteux, tant pour la santé des agents que pour le nombre de jours d'arrêt de travail qu'ils induisent.

La Secrétaire Générale de l'Insee n'est pas opposée à un passage à 3 jours, voire davantage, selon le classement des zones géographiques (ampleur localement de la pandémie) mais en lien avec les collectifs de travail. Pour ce faire, elle renvoie la motivation d'une telle demande aux Chefs d'établissements qui devront obtenir in-fine, l'aval du DG et de la SG.

Il est prévu qu'une nouvelle circulaire télétravail soit soumise au vote au CTR du 5 novembre prochain.

## **CENTRALE :**

### **Télétravail**

Pendant la crise sanitaire, les agents ont été fortement incités à télétravailler depuis leur domicile. Beaucoup n'étaient pas des télétravailleurs officiels et dans l'urgence, les GRIDS informatiques ont dû installer sur leurs ordinateurs de bureau un logiciel TOTEM leur permettant l'accès sécurisé aux données de l'administration. Ils ont ainsi pu emmener chez eux le matériel et faire du télétravail.

A ce jour, certains continuent à télétravailler de façon officieuse et veulent régulariser leur situation en faisant une demande officielle.

Les demandes explosent ! Mais elles sont bloquées pour l'instant, l'administration n'étant pas en capacité actuellement de répondre à ces besoins par manque de portables.



**La CFTC souhaite et soutient le développement du télétravail qui est un sujet clé pour le monde de demain. Celui-ci demande des mesures organisationnelles pour les services. La CFTC suivra de près les avancées dans les semaines à venir.**